

Canton de Vaud
Service de la population
Monsieur J.-F. Ferrario
Chef de division
Av. de Beaulieu 19
1014 Lausanne

Par courriel et courrier

Lausanne, le 14 novembre 2012
U:\1p\politique_economique\consultations\2012\POL1274.docx
NOL

Consultation fédérale : modification du code civil suisse (enregistrement de l'état civil et registre foncier)

Monsieur,

Nous avons bien reçu le dossier mentionné sous rubrique et vous remercions de nous consulter à ce sujet.

Le projet a pour but de procéder à des adaptations dans le domaine des registres du droit privé. Il s'agit de réorganiser l'exploitation et le futur développement du registre civil informatisé ("Infostar"), de placer ce dernier sous l'entière responsabilité de la Confédération, et de permettre l'utilisation d'un numéro AVS en tant qu'identifiant des personnes dans le registre foncier.

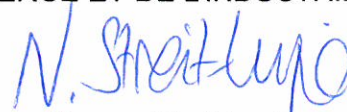
La solution proposée répond à la volonté exprimée par les cantons afin de disposer d'une base légale solide avec un système informatique uniformisé. Les cantons ont également exprimé qu'un règlement adéquat des coûts entre la Confédération et ces derniers devait être maintenu.

Nous sommes dès lors favorables au projet qui assure une cohérence juridique et informatique, mais aussi une simplification administrative tant pour les usagers que pour les administrations cantonales. La CVCI tient également à souligner que le projet doit maintenir l'adéquation des coûts entre la Confédération et les cantons, telle que proposée dans le rapport (page 17 et suivantes).

Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à ces lignes et vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

CHAMBRE VAUDOISE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE


Guy-Philippe Bolay
Directeur adjoint


Norma Streit-Luzio
Sous-directrice